

Comité de Pilotage Natura 2000 du
Site « Coteaux calcaires et anciennes carrières de
La Meauffe, Cavigny et Airel »
et
Comité de gestion de
l'Espace Naturel Sensible de
« la carrière et fours à chaux de Cavigny »

Réunion du 15 avril 2024
à La Meauffe

Compte-rendu

L'Europe investit dans les zones rurales



Lucie DUFAY | 02 33 71 65 36 | ldufay@parc-cotentin-bessin.fr
Chargée de mission Natura 2000



Présents

M. Antoine AUBRY, Président du Syndicat de la Vire
M. Thomas BIÉRO, Région Normandie
Mme Alicia BOUVET, Conservatoire d'espaces naturels de Normandie
M. Jean-Claude BRAUD, Conseiller Départemental de la Manche (canton de Pont Hebert)
M. Jean-Suliac BRINDJONC, Conseil Départemental de la Manche
Mme Lucie DUFAY, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin
M. Yves FEUTREN, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin
M. Nicolas FILLOL, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin
M. Pascal LANGLOIS, Président du Comité de Pilotage, maire de La Meauffe
Mme Florence MAZIER, Conseillère régionale de Normandie
M. Blaise MICARD, Conseil Départemental de la Manche
Mme Valérie NOUVEL, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Manche en charge de la transition et de l'adaptation au changement climatique
Mme Nathalie SIMON, CPIE du Cotentin
M. Laurent VATTIER, DDTM de la Manche
M. Gérard VOIDYE, Syndicat de la Vire

Excusés

M. Pascal FERREY, Président de la chambre d'agriculture de la Manche
Mme Nicole GODARD, Conseillère Départementale de la Manche (canton de Pont-Hebert)
M. Richard JACQUELINE, Président AAPPMA Saint-Lô
Mme Mélanie MARTEAU, Groupe mammalogique normand

Compte-rendu

Pascal LANGLOIS, président du comité de pilotage, accueille les participants qui sont invités à se présenter lors d'un tour de table.

1- Transfert de l'autorité administrative du site de l'État à la Région

Suite à la loi de décentralisation 3DS, Thomas BIERO présente le transfert de l'autorité administrative des sites Natura 2000 exclusivement terrestres de l'État aux Régions. Depuis début 2023 ; c'est donc la région Normandie qui est l'autorité administrative du site « Coteaux calcaires et anciennes carrières de La Meauffe, Cavigny et Airel », et finance l'animation du site comme les travaux de gestion inhérent à Natura 2000. L'Etat reste toutefois l'autorité de gestion pour la création ou l'extension des sites Natura 2000, et les évaluations d'incidences.

2- Bilan d'activités Natura 2000 en 2022 et 2023

Lucie DUFAY présente rapidement le site et les enjeux, principalement concentrés autour des population hivernantes de chauve-souris dans les anciens fours à chaux. Malgré un hiver doux avec une seule période de températures négatives, les effectifs restent stables voire à en



légère hausse. Les effectifs des principales espèces présentes en hibernation affichent des tendances relativement stables sur les dernières années de suivi, en hausse pour le Grand Murin et plus variables pour les Grands Rhinolophes. Les chiffres restent dans la continuité des effectifs atteints après les phases d'aménagement des fours de la Roque Genest. Dans les fours à chaux de Bahais abritant principalement des petits murins (Natterer, Daubenton et type « Moustaches »), les effectifs sont également stables depuis plusieurs années, sans atteindre les maximums des années 2007-2008.

En 2022, une visite des aménagements a été organisée sur le site pour le COPIL et les conseils municipaux, et une sortie « Nuit de la chauve-souris » a eu lieu à Airel. En 2023, une animation « Curieux de Nature » pour les adhérents de quatre associations saint-loises (vélo, nature, jardinier et four à pain) a permis notamment de sensibiliser aux enjeux chiroptères du site.

La partie du site située à la Meauffe fait l'objet d'une fréquentation régulière malgré le caractère privé des parcelles. L'accès par le chemin, fermée par une chaîne cadenassée est régulièrement dégradé. Un remplacement de la chaîne a d'ailleurs été réalisé en fin d'année 2023. La baignade est très régulièrement observée dans la carrière inondée comme le rappelle Pascal LANGLOIS, de même que la présence de véhicules (principalement 2 roues) et de groupes de jeunes au sein des parties non aménagées des fours à chaux, associées à des dépôts sauvages de déchets importants. Lucie DUFAY indique que cette fréquentation est fortement liée à la présence toute proche du lycée agricole de Saint-Lô Thère. Nicolas FILLLOL précise qu'aujourd'hui cette fréquentation n'induit pas de dégradations des aménagements réalisés en faveur des chauve-souris (pas de dégradation des murs en bauge...).

Par ailleurs, des déchets verts sont régulièrement déposés sur la zone de friches rudérales correspondant à l'ancien carreau de carrière, au niveau d'une parcelle privée. Pascal LANGLOIS demande si ces dépôts de déchets verts représentent un problème pour le site, Nicolas FILLLOL indique que ces dépôts, du fait de l'ouverture de la parcelle, sont de plus en plus importants et induisent des dépôts d'autres déchets (remblais...), et que la parcelle abrite des milieux secs qui restent intéressants. Lucie DUFAY rappelle que des produits de curage d'espèces exotiques envahissantes traités par le Syndicat de la Vire (Jussie, crassule) sur la Vire sont enfouis sur le sud de la parcelle communale de ce secteur.

3- Bilan d'activités Espace Naturel Sensible

Jean-Suliac BRINDJONC présente les suivis scientifiques réalisés sur l'ENS de la carrière et fours à chaux de Cavigny (amphibiens, entomofaune, oiseaux et flore), ainsi que les travaux d'entretien récurrents réalisés sur la végétation, les bâtiments et chemins dans la perspective de son ouverture au public. Suite à la tempête Ciaran de novembre 2023, un grand nombre d'arbres sont tombés dans les boisements du site et n'ont pas encore été tous évacués.

L'aire de stationnement créée il y a 6 ans fera progressivement l'objet d'une gestion différenciée (fauche, désherbage thermique...). Des panneaux explicatifs permettront de mieux communiquer sur ce choix de gestion.

3 à 4 animations sont proposées chaque année sur l'ENS par le CPIE du Cotentin, avec une fréquentation moyenne de 25 participants, soit le maximum possible en visite commentée. Nathalie SIMON précise que le site se prête en effet à de nombreuses thématiques (patrimoines naturel, historique, industriel...). Les sorties font par ailleurs l'objet d'une bonne couverture médiatique.

4- Programme 2024 et perspectives Espace Naturel Sensible

En 2024, en plus des travaux d'entretien récurrents, le traitement des derniers dégâts de la tempête Ciaran sera réalisé pour un coût estimé à 12 000 €.

La deuxième tranche d'aménagement des fours à chaux de l'ENS verra le jour en 2024. Blaise MICARD précise que suite à une consultation, les entreprises retenues ont été notifiées. A Bahais, les travaux permettront l'accès au toit des fours en sécurité tandis qu'au Hamel Bazire les aménagements permettront de concilier l'accès du public à une partie des galeries, l'amélioration des conditions d'hibernation et le maintien de l'activité d'essaimage automnal des chauves-souris.

Contraint par ces travaux, le nouveau programme d'animation sur Cavigny prévoit 2 sorties grand public en août et septembre. Dans le cadre de l'actualisation du schéma départemental des ENS de la Manche, un atelier de concertation destiné aux habitants, initialement prévu le 13 avril, a été annulé faute de participants, et devrait être reporté fin mai. Florence MAZIER indique qu'au vu des nombreux événements à cette période, la date paraît peu propice. Valérie NOUVEL répond que la communication sera bien anticipée et qu'elle est contrainte par le calendrier du travail d'actualisation du schéma départemental des ENS. Elle précise que d'autres moyens de consultation des habitants seront mis en place dans cette perspective.

Jean-Suliac BRINDJONC présente des éléments d'esquisse du projet sentier de découverte qui sera ouvert une fois les derniers travaux d'aménagement des fours à chaux et du site effectués. Un parcours permettra de découvrir les différents patrimoines du site, via un réseau de panneau d'interprétation, mais également une application téléchargeable, qui remplace l'ancien dispositif Kit'M et sera spécifique au réseau des ENS de la Manche. Blaise MICARD indique qu'une étude historique a été commandée à Benoît CANU, historien local pour bénéficier d'éléments à valoriser dans le cadre de ce cheminement.

Pascal LANGLOIS demande à bénéficier d'affiches et d'autres moyens de communication, pour rendre plus visible les animations proposées par le Département dans l'ensemble des communes de l'agglomération. Blaise MICARD explique que toutes les communes autour de la Meauffe reçoivent le programme de même que les OT et intercommunalités. Il ajoute que le facteur limitant n'est pas le nombre de participants, puisque les animations sont pleines, mais plus le nombre d'animations. Par ailleurs, Nathalie SIMON distribue des affiches dans les communes riveraines.

5- Programme 2024 et perspectives Natura 2000

Yves FEUTREN, stagiaire au Parc co-encadré par le GMN, présente le travail qu'il va mener en 2024 sur les terrains de chasse du Grand rhinolophe, sur le site Natura et autour de celui-ci. Une colonie de reproduction de cette espèce a en effet été détectée dans une habitation du Hamel Bazire en périphérie du site Natura 2000 sans que l'on puisse savoir s'il s'agit de la colonie principale ou d'un site satellite.

L'étude consiste à modéliser les terrains probablement fréquentés par l'espèce (réseaux de haie, boisements, rivières...) et à inventorier ces secteurs par pose d'enregistreurs acoustiques passifs, pour mieux cerner l'utilisation de cet ensemble paysager par cette espèce. Nicolas FILLLOL rappelle que le Grand rhinolophe est l'espèce « phare » du site, en raison notamment de la part importante qu'elle occupe dans les effectifs hivernants du site Natura 2000.

Concernant la vie du site, le Parc a programmé une nouvelle « Nuit de la chauve-souris » le samedi 31 août à la Meauffe.

La problématique des déchets sur la rive droite de la Vire est de nouveau posée, avec une proposition de Lucie DUFAY de mobiliser le lycée agricole de Saint-Lô Thère sur des opérations de nettoyage couplées à des visites de site. D'autres acteurs peuvent également être mobilisés pour ce type de chantiers participatifs.

Afin de régler la question de l'accès aux véhicules motorisés sur le site tout en permettant l'accès à la SNCF, Nicolas FILLLOL propose de mettre en place des blocs de roche au droit du hangar, car la chaîne cadencée de l'entrée de ce secteur est systématiquement retirée. Valérie NOUVEL indique qu'un accès doit être conservé pour les services de pompiers et que la mise en place d'une barrière serait plus adaptée.

Nicolas FILLLOL rapporte que certains visiteurs ramassent les déchets qu'ils laissent à l'entrée du site, pour ensuite être pris en charge par la commune.

6- Révision du DOCOB

Lucie DUFAY indique que le DOCOB en vigueur sur le site date de 2005 et que les opérations prévues, notamment les aménagements en faveur des chauves-souris, ont presque tous été menés à terme. Les populations de chauve-souris hivernantes sont aujourd'hui stables voire ont progressé depuis ces aménagements.

L'amélioration de ces conditions et de nouvelles problématiques émergent sur le site (déchets, ouverture...), aussi une révision du DOCOB pourrait être envisagée prochainement.

Thomas BIERO confirme qu'après 15 ans, le DOCOB peut légitimement être révisé et qu'une synergie doit être trouvée avec le plan de gestion de l'ENS.

La révision du Schéma des ENS du Département de la Manche étant programmée tout au long de l'année 2024, avec une validation du schéma prévue pour début 2025, Valérie NOUVEL soutient le démarrage de la révision du DOCOB pour le 1^{er} trimestre 2025, afin d'avoir une



concordance entre les 2 dynamiques. Comme chaque année, la réunion du COPIL pourrait avoir lieu en début d'année pour entériner cette révision.

Par ailleurs, les parcelles privées du côté La Meauffe sont à vendre et pourraient potentiellement intégrer l'ENS.

Laurent VATTIER conclut par les résultats positifs des aménagements des fours depuis 2010, confortant voire augmentant les capacités d'accueil des chauve-souris hivernantes. Au regard des menaces qui pèsent plus généralement sur ces espèces, on peut s'interroger, au-delà des efforts portés sur l'hibernation, sur l'état écologique du secteur qui pourrait être amélioré pour prendre en compte l'ensemble du cycle de vie des chauves-souris, notamment les plus sensibles.

L'ordre du jour étant épuisé, Pascal LANGLOIS clôt la séance et remercie les participants.